http://ec-clos-vinot-amilly.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article323

Inscription et admission à l'école élémentaire du Clos Vinot - Rentrée 2022

- BUREAU DU DIRECTEUR -

Date de mise en ligne : mardi 1er mars 2022

Copyright © ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CLOS VINOT - Tous droits réservés

Voici les démarches à réaliser pour l'inscription et l'admission à l'école élémentaire du Clos Vinot :

Premier temps : L'inscription obligatoire en mairie :

L'inscription doit être renouvelée pour le passage de Grande Section (GS) en classe de Cours Préparatoire (CP) à l'école élémentaire du Clos Vinot.
Les familles doivent prendre rendez-vous dès que possible et jusqu'au 25 mai 2022, au service EDUCATION de la mairie, 145 rue de la Mairie, 02.38.28.76.17, munies :
[-] d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
[-] du livret de famille,
[-] du numéro d'allocataire Caisse d'Allocations Familiales ou MSA,
[-] en cas de séparation - garde alternée : extrait du jugement notifiant l'organisation de la garde et un accord écrit du responsable légal autorisant l'inscription.

Deuxième temps : L'admission à l'école :

Les familles doivent s'adresser, après l'inscription en mairie, à l'école élémentaire du Clos Vinot, 255 rue Frédéric Chopin, accès par la rue Rouget de Lisle, ec-clos-vinot-amilly chez ac-orleans-tours.fr, 02.38.98.30.75, pour obtenir un rendez-vous et venir munies :
[-] des documents d'inscription de la mairie,
[-] du livret de famille,
[-] du carnet de santé de l'enfant (faisant apparaître une vaccination D-T-P à jour),
Les familles seront reçues, sur rendez-vous uniquement, pour procéder à l'admission (prévoir 15 minutes environ).

Copyright © ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CLOS VINOT